

**CANADA WATER
BOOK ON
FLOODING**

*[LE LIVRE DU
CANADA SUR LES
INONDATIONS]*

*Action 21 fait valoir
la planification et
la gestion des
établissements
humains dans les
zones vulnérables
aux catastrophes
naturelles. Ainsi,
le Canada Water
Book on Flooding
[Le livre du Canada
sur les inondations]
décrit les mesures
prises par les
Canadiens afin
de prévenir les
inondations et
de s'y préparer,
notamment :*

- *la création
du Programme
(relevant du
gouvernement
fédéral, des
provinces et des
territoires) de
réduction des
dommages causés
par les inondations,
qui vise à éviter les
dommages aux
biens et aux
personnes;*

de la construction de logements sans but lucratif et des coopératives d'habitation jouent également un rôle vital au Canada dans l'élaboration et la gestion des programmes d'aide au logement.

Plus de 90 p. 100 des 10,1 millions de ménages canadiens ont déclaré que leur logement n'avait besoin d'aucune réparation majeure en 1992. Près de 90 p. 100 des ménages peuvent se procurer un logement spacieux et bien équipé en y consacrant 30 p. 100 de leur revenu ou moins.

La population urbaine du Canada est desservie par une importante infrastructure d'approvisionnement en eau et d'égouts. En 1992, 91 p. 100 des 23,4 millions de personnes résidant dans des municipalités de plus de 1 000 habitants disposaient d'eau courante, 88 p. 100, d'égouts municipaux, et 75 p. 100, de services d'épuration des eaux. Quant à la population rurale et aux résidents de municipalités où manquent de telles infrastructures, ils disposent pour l'eau courante et les systèmes d'égouts, d'installations autonomes tels des puits et des fosses septiques munies d'un champ d'épuration.

Les questions relatives au logement et aux établissements humains sont parmi celles que les Canadiens traitent en recourant au partenariat. Pour réussir à offrir des logements convenables à des prix abordables, il faut que les gouvernements, le secteur privé, les organisations à but non lucratif, les collectivités et les particuliers unissent leurs efforts. Prendre part à la mise en oeuvre de programmes à l'échelle locale revêt à cet égard une importance cruciale.

Progrès réalisés au Canada au chapitre du développement durable du logement et des établissements humains

Deux idées maîtresses sous-tendent la politique canadienne du logement. La première est fondée sur la conviction que le secteur privé est le mieux placé pour répondre aux besoins de la plupart des citoyens dans ce domaine. Il existe tout un réseau de programmes permettant d'accroître l'efficacité du marché de l'habitation. Ils peuvent porter, d'une part, sur les garanties d'emprunt et les assurances hypothécaires visant à faciliter le financement et la diffusion des résultats de la recherche et de renseignements sur le marché et, d'autre part, sur les technologies de la construction qui renforcent la capacité du secteur privé d'offrir des logements de qualité à des prix abordables. Citons en outre le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation, qui, par des moyens de coopération innovateurs, cherche à produire des logements pour les familles à revenus faibles ou moyens.

Selon la deuxième idée maîtresse, il convient d'aider les ménages incapables de se payer un logement spacieux et bien équipé ou d'en trouver un sur le marché. Entre autres initiatives, on offre aux familles et aux personnes âgées des logements sociaux